

Paris, le 24 novembre 2008

Communiqué de presse

L’Ifremer renforce sa coopération avec la Chine

Afin de rencontrer les acteurs majeurs de la recherche marine chinoise et de développer des coopérations avec eux, Jean-Yves Perrot, Président-directeur général de l’Ifremer, accompagné d’une délégation de l’Ifremer, s’est rendu en Chine la semaine dernière. Un protocole d’accord de coopération scientifique et technique a été signé à Pékin avec le Bureau d’Etat à la Mer de la République populaire de Chine (SOA, State Oceanic Administration), ainsi qu’une convention de coopération avec l’Université océanique de Chine à Qingdao. L’objectif est de favoriser le partage de savoir-faire, les échanges de données et de personnels scientifiques et de permettre la réalisation conjointe de projets de recherche et de campagnes à la mer.

La place de la coopération internationale au sein de l’Ifremer

Certaines activités de recherche ne peuvent être conduites valablement qu’à l’échelle planétaire. Les domaines de l’océanographie et du climat, des géosciences et de l’halieutique sont particulièrement concernés par cette dimension et sont menés très largement dans le cadre de programmes internationaux. Il est en outre nécessaire de favoriser les échanges sur ces thématiques par des coopérations internationales. Ainsi, l’Ifremer est en relation avec des organismes partenaires dans de nombreux pays, autour de projets communs et d’échanges de chercheurs et de données. Le gouvernement chinois a engagé, depuis plusieurs années, un programme considérable pour promouvoir la recherche. Elle est dotée de moyens en croissance rapide.

L’Ifremer et la Chine

L’Ifremer entretient avec la Chine de nombreuses et riches collaborations scientifiques et techniques, dans des domaines variés et avec des organismes divers. Lors de cette semaine de rencontres, des conventions ont été signées avec deux d’entre eux.

Le Bureau d’Etat à la Mer est l’administration nationale compétente pour les affaires maritimes en Chine¹. L’Ifremer a signé un accord cadre avec cette administration en 1991, lequel a été renouvelé le 17 novembre dernier pour une période de 4 ans.

Une convention de coopération a également été signée jeudi 20 novembre avec l’Université océanique de Chine, considérée comme l’université de référence dans ce domaine. L’OUC (Ocean University of China) est une université multidisciplinaire qui dispense des enseignements notamment dans les domaines de l’océanographie et de la pêche.

Les domaines de la coopération avec la Chine porteront sur : l’océanographie et les géosciences marines, la gestion intégrée de la zone côtière, la surveillance de l’environnement marin, l’étude des ressources minérales et biologiques profondes, la pêche et l’aquaculture, l’utilisation et les développements technologiques des moyens à la mer.

¹ Parmi les instituts dépendant directement de la SOA, on retrouve notamment le « China Marine Surveillance Headquarters » (Beijing), le « National Marine Environmental Monitoring Center » (Dalian), le « National Center for Satellite Application in the Oceans » (Beijing), le « First Institute of Oceanography » (Qingdao), le « Second Institute of Oceanography » (Hangzhou), le « Third Institute of Oceanography » (Xiamen).

Contacts presse :

Marion Le Foll – Johanna Martin – 01 46 48 22 42/40 – presse@ifremer.fr